LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE

# SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

## PLAN DIRECTEUR

**Unité de gestion de l'Ouest du Québec**

Mois à ajouter **2006**

# Avant-propos

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé, communier avec la nature et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, ont une histoire à raconter et des trésors culturels à partager, en plus d'offrir des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre but est d'assurer la conservation de tous ces lieux remarquables. C'est aussi de veiller à préserver les caractéristiques et les ressources patrimoniales qui les distinguent et de poursuivre le développement de nos réseaux d'aires patrimoniales protégées.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux continuent de contribuer significativement à l'appréciation et à la compréhension du Canada, à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

Notre vision consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel. Des occasions qui lui permettront de nouer des liens affectifs avec ce patrimoine.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier. Je suis très reconnaissante envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier.

*La ministre de l'Environnement,*

**Rona Ambrose**

**Lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier**

# P L A N  D I R E C T E U R

**APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :**

---

**Alan Latourelle**
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

---

**Francine Émond**
Directrice
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
Parcs Canada

# Table des matières

**Introduction ..... 9**

L'Agence Parcs Canada ..... 9

Les maisons Cartier : demeures bourgeoises d'un homme d'état ..... 9

Les maisons Cartier : un lieu historique national ..... 10

Le plan directeur ..... 11

**1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques nationaux ..... 17**

1.1 Le site ..... 17

1.2 Les composantes naturelles ..... 17

1.3 Les composantes culturelles ..... 18

1.4 Les composantes du paysage ..... 19

1.5 Les installations, les services et les autres activités ..... 20

1.6 La clientèle ..... 20

**2. L'intégrité commémorative du lieu ..... 23**

2.1 Les objectifs de Parcs Canada ..... 23

2.2 L'objectif de commémoration ..... 25

2.3 Le lieu désigné ..... 26

**3. Analyse de la situation actuelle ..... 27**

3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu ..... 27

3.2 Les enjeux associés à l'expérience des visiteurs ..... 27

3.3 Les enjeux de nature socio-économique ..... 28

3.4 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers ..... 28

3.5 Les projets d'aménagement associés au premier plan directeur ..... 29

3.6 Les enjeux associés à l'administration et aux opérations ..... 30

**4. Énoncé de vision ..... 31**

**5. Orientations et mesures de gestion ..... 33**

5.1 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles ..... 33

5.2 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu ..... 33

5.3 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux du Canada associés à la même région et liés par une thématique semblable ..... 34

5.4 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement ..... 35

5.5 La fréquentation du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier ..... 35

5.6 La gestion du site et le partenariat ..... 36

5.7 La génération de revenus ..... 37

**6. Conclusion ..... 49**

**7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier ..... 51**

Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion ..... 51

Évaluation des effets cumulatifs potentiels ..... 51

Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs ..... 52

Conclusion ..... 52

**Bibliographie ..... 53**

# Introduction

## L’Agence Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, l’Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l’appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l’intégrité écologique et commémorative pour les générations d’aujourd’hui et de demain.

## Les maisons Cartier : demeures bourgeoises d’un homme d’état

Premier ministre de la Province du Canada (1858-1862), artisan de la Confédération et un des membres les plus influents du premier cabinet canadien, sir George-Étienne Cartier a vécu à deux reprises sur ce site en compagnie de sa famille.

**Réalisées au début des années 1980, la réhabilitation et la restauration partielle des maisons Cartier permettent aux visiteurs de s’imprégner de l’histoire de cet ensemble résidentiel.**
Parcs Canada

Celle-ci habite la première maison de 1848 à 1855 et la deuxième de 1862 à 1872. En 1984 et 1985, ces deux édifices ont fait l'objet d'une intervention de conservation-restauration et de recyclage majeure. Depuis, ceux-ci forment un immeuble évoquant l'architecture de la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle.

## Les maisons Cartier : un lieu historique national

Le lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier (les maisons Cartier) loge à l'adresse civique 458, est, rue Notre-Dame, à Montréal (Québec). Le secteur nord-est de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal englobe ce site. L'Agence Parcs Canada gère à Montréal ses trois lieux historiques localisés au centre-ville d'une des trois plus importantes agglomérations urbaines canadiennes : les lieux historiques nationaux du Canal-de-Lachine, de Sir-George-Étienne-Cartier et Louis-Joseph-Papineau.

En 1964, le ministère des Affaires culturelles du Québec a accordé au Vieux-Montréal le statut d'arrondissement historique, incorporant par la même occasion les maisons Cartier à la zone protégée. La même année, les deux résidences sont reconnues d'importance historique nationale à titre de propriétés et de résidences familiales de sir George-Étienne Cartier. En 1986, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada y appose une plaque commémorative (façade de la maison *ouest*). Les deux maisons appartiennent, enfin, au *Secteur de valeur patrimoniale exceptionnel* défini par la ville de Montréal.

**Le programme de visites théâtrales du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier permet de se familiariser avec le mode de vie bourgeois associé à sir George et à lady Cartier.**
Parcs Canada / N. Rajotte

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada est l'organisme responsable des désignations patrimoniales pour le gouvernement canadien. La désignation attribuée aux maisons Cartier range celles-ci dans la catégorie des lieux d'importance historique nationale du Canada.

## Le plan directeur

Le plan directeur d'un lieu historique national définit les mesures de gestion ainsi que les orientations qui doivent permettre, entre autres, d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. La révision du plan directeur du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier (1985) est engagée en vertu des dispositions de l'article 32. (2) de la Loi sur l'Agence Parcs Canada, qui stipulent que les plans directeurs doivent être réexaminés tous les cinq ans et, le cas échéant, mis à jour.

Les plans doivent refléter les politiques générales et les documents de planification de Parcs Canada, mais ils doivent en outre tenir compte des points de vue et des suggestions du public. La rédaction de ces documents est confiée à un comité professionnel ad hoc dont les travaux sont supervisés par un planificateur. Les orientations de gestion et de développement suggérées par chaque exercice de révision ou de rédaction d'un plan doivent être appuyées par une solide connaissance de l'information et des enjeux.

Le premier plan directeur du site établissait comme objectif de conserver et de restaurer l'enveloppe extérieure des maisons, de recycler leurs espaces intérieurs, de reconstituer certaines pièces de la maison *ouest* dont le quartier des domestiques, de créer trois expositions thématiques, d'aménager une aire d'accueil, un local multifonctionnel, des locaux administratifs et une arrière-cour paysagée. Seul l'objectif concernant l'espace consacré au personnel domestique n'a pu être réalisé.

La révision de ce plan directeur a permis une meilleure connaissance des patrimoines naturel et culturel du site; des problématiques rattachées à la protection de ressources patrimoniales menacées; des processus de gestion; des différents modes de génération de revenus; et des manières de cohabiter avec un milieu dynamique. Cet exercice a mené à l'élaboration d'une vision d'avenir pour le lieu, fondée sur un horizon de quinze ans et matérialisée par de nouvelles orientations. à cet effet, cette vision définit des orientations dont la mise en oeuvre doit actuellement être envisagée à plus long terme, lorsque les conditions financières ou la mise en place des partenariats requis le permettront.

**Tout au long de sa carrière, George-Étienne Cartier suit de près le développement du réseau ferroviaire canadien, à titre de conseiller juridique du *Grand Trunk Railways* et de promoteur du premier train transcontinental canadien.**
Ville de Montréal; *Inauguration de la ligne Montréal-Lachine, 1848* / artiste inconnu

# Carte 1 : Contexte régional

## Carte 2 : Plan de localisation

# 1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques nationaux

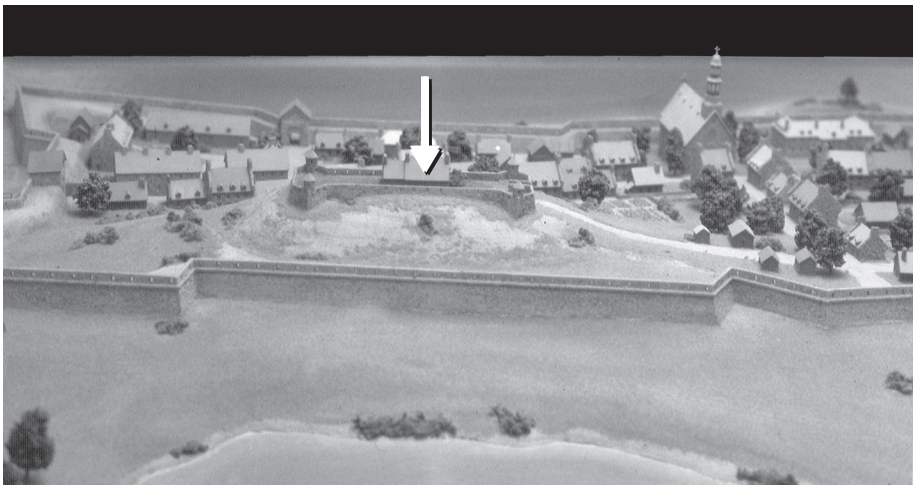

**L'arasement de la citadelle de Montréal, vers 1820, et la prolongation de la rue Notre-Dame vont permettre la construction de plusieurs résidences bourgeoises, dont les maisons Cartier. La flèche identifie le site de ces maisons tel qu'il apparaît peu avant la disparition de l'ensemble fortifié.**
Parcs Canada, Maquette du Musée de l'île Ste-Hélène / C.-A. Piché

## 1.1 Le site

D'une superficie de 479 $m^2$ (5 158 $pi^2$), le lieu désigné consiste en deux maisons contiguës (maisons *est* et *ouest*). Ces résidences forment la propriété détenue par Cartier au milieu du XIX$^e$ siècle, à l'exception d'une petite section expropriée en 1893 pour l'élargissement de la rue Berri. L'arrière-cour, pour sa part, accueille un espace paysager sous lequel repose un ensemble de vestiges archéologiques, attestés ou présumés, liés aux anciennes dépendances. Depuis 1985, la maison *est* abrite un centre d'interprétation et la maison *ouest* accueille des pièces meublées à l'ancienne, des bureaux et des aires de services.

## 1.2 Les composantes naturelles

L'arrière-cour, qui abrite quelques espèces arbustives plantées à des fins décoratives, a fait l'objet d'un nouvel aménagement paysager en 2005-2006.

***Notre Dame Street Looking West after 1840*; *Molson's Brewery*, *Molson's Presents Old Montreal*,**
Montréal, vers 1936, p. 35 / artiste inconnu

## 1.3 Les composantes culturelles

Les maisons Cartier abritent des ressources culturelles associées à un siècle et demi d'occupation euroaméricaine. La plupart de ces témoins du passé ont conservé une valeur d'ancienneté d'une qualité exceptionnelle.

Au moment de leur construction, les résidences Cartier formaient avec leurs voisines un groupe d'habitations en bande ou en terrasse à l'anglaise (*terrace houses)*. Ce complexe résidentiel monumental, formé de maisons de ville « à la londonienne », était alors un mode d'occupation urbain relativement populaire au Québec. Les maisons Cartier longent la voie publique, comme c'est l'usage au milieu du XIX$^{e}$ siècle. Un passage cocher mitoyen dessert les arrière-cours. Celles-ci évoquent l'exiguïté des lieux, alors occupés par les dépendances. L'harmonie de cet ensemble est brisée en 1893, avec la démolition des maisons sises à l'est des résidences Cartier et l'empiétement de trois mètres destiné à l'élargissement de la rue Berri. Depuis, celles-ci ont perdu leur passage cocher et ont été dotées d'un nouveau toit en fausse mansarde, de style Second Empire.

Par les partis pris adoptés et par la complexité technique du projet, la restauration et le recyclage des maisons Cartier ont fait de ces édifices deux témoins uniques de l'histoire de la conservation au Québec. Parcs Canada compte bien poursuivre la mise en valeur du travail patrimonial associé à ces deux monuments.

La maison *est* accueille le centre d'interprétation du site et des zones de service. En 1984 et 1985, l'insertion de matériaux contemporains permet une réhabilitation et un aménagement répondant aux exigences fonctionnelles du programme d'interprétation et de la prestation des services au public. La maison *ouest* présente un arrangement spatial surtout associé à des impératifs de commémoration. Le soubassement, réservé aux groupes, conserve son cloisonnement et ses planchers sont recouverts de matériaux contemporains; l'étage du comble, réservé au personnel administratif, a fait l'objet d'une reconstruction partielle; le rez-de-chaussée et l'étage sont réservés à l'interprétation (salles contextualisées). Une reconstitution du milieu de vie domestique de la famille Cartier au cours des années 1860 permet de visiter le salon du rez-de-chaussée communiquant avec la salle à manger et, à l'étage, le grand salon de la rue Notre-Dame, la chambre de lady Cartier (née Fabre), une salle de bain et deux petites pièces accueillant des expositions consacrées aux familles Fabre et Cartier.

Les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique de Sir-George-Étienne-Cartier (niveau 1) comprennent :

- les éléments du paysage;
- les deux bâtiments mitoyens en pierre formant aujourd'hui un seul édifice et ayant connu plusieurs états architecturaux différents;
- la petite arrière-cour;

**Qu'est-ce qu'une ressource culturelle?**

Une ressource culturelle est une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue.

Source : *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*.

- les vestiges ou des murs évoquant d'anciennes dépendances;
- les vestiges archéologiques mis au jour dans l'arrière-cour;
- la collection ethnologique composée d'objets associés à Cartier ou d'éléments décoratifs prélevés dans la maison ouest.

Les ressources culturelles non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national (niveau 2) comprennent :

- Les vestiges archéologiques associés aux excavations et surveillances archéologiques extérieures (vestiges liés aux deux maisons, à l'ancienne cathédrale syro-libanaise ou à d'anciens bâtiments aujourd'hui disparus);
- La collection ethnologique d'objets associés à Cartier et à son entourage et non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national;
- Les objets anciens exposés, mais non directement liés à Cartier.

Les ressources suivantes sont considérées en **bon** état : les paysages et éléments paysagers liés aux motifs qui justifient la désignation; les bâtiments et structures du site (dont le volume des deux maisons); les collections ethnologiques et archéologiques de niveaux 1 et 2 et les sites archéologiques de niveau 1.

L'état des ressources suivantes est **inconnu** : les vestiges archéologiques de niveau 2.

## 1.4 Les composantes du paysage

Les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique de Sir-George-Étienne-Cartier (niveau 1) comprennent au niveau du paysage :

- les éléments du paysage;
- les deux bâtiments mitoyens en pierre formant aujourd'hui les maisons Cartier;
- la petite arrière-cour;
- les vestiges ou des murs évoquant d'anciennes dépendances;
- les vestiges archéologiques mis au jour dans l'arrière-cour;
- les rues Berri et Notre-Dame;
- les édifices voisins, dont la gare Dalhousie;
- le port et le fleuve Saint-Laurent.

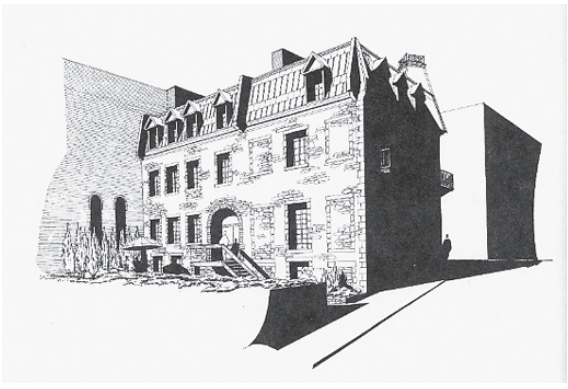

**George Delfosse, Les maisons Cartier au tournant du vingtième siècle (Ville de Montréal). Un siècle plus tard, le lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier comprend les deux résidences de Cartier et l'arrière-cour, aujourd'hui transformée en une aire de repos.**
Parcs Canada, vers 1984

## 1.5 Les installations, les services et les autres activités

Depuis 1983, un centre d'interprétation, doté de deux expositions permanentes (maison *est*), et un ensemble de pièces contextualisées, ou *period rooms* (maison *ouest*), assurent la communication des objets de commémoration du site. Celle-ci s'effectue également à l'aide de supports interprétatifs extérieurs, d'une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques, de la publication de documents papier, d'un site Internet et par l'entremise de visites et d'activités commentées à caractère théâtral. Chaque catégorie de visiteurs (groupes scolaires, familles, adultes, personnes âgées, etc.) reçoit un service adapté à ses besoins et à ses attentes. à cet égard, la visite des maisons Cartier et la participation à une activité théâtrale évoquant l'histoire de l'homme politique, de ses proche, de son milieu et de son époque constituent deux points forts de la tradition muséographique du grand Montréal. Enfin, le lieu est également doté d'une arrière-cour paysagée dotée d'arbres, d'arbustes et de bancs invitant au repos la clientèle et les riverains.

Le programme de communication et d'interprétation destiné aux personnes qui ne peuvent visiter les maisons Cartier permet d'entrer en communication avec quatre types de clientèle : les élèves et les professeurs du primaire et du secondaire désireux de faire précéder leur venue d'activités à caractère pédagogique; les visiteurs « grand public » désirant mieux connaître l'histoire du site avant de s'y rendre; les citoyens canadiens ou étrangers dans l'impossibilité de fréquenter celui-ci; enfin, les anciens visiteurs souhaitant renouer avec les objets de commémoration et le patrimoine lié aux maisons. Les activités de prévisite et le site Internet des maisons Cartier sont les deux pivots du programme d'interprétation hors site.

Un comptoir d'accueil et d'information et des sanitaires accessibles aux personnes handicapées complètent l'équipement des maisons. Celles-ci et leurs arrière-cours sont éclairées à la nuit tombante. Notons, enfin, que le site reçoit chaque année plusieurs centaines de visiteurs en apprentissage linguistique ou technique.

**Les maisons Cartier, résidences officielles de l'homme politique et de sa famille.**
Ville de Montréal / G. Delfosse

## 1.6 La clientèle

Les expositions et les pièces meublées des maisons Cartier sont accessibles, au moins cinq jours semaine, du début du printemps aux fêtes de fin d'année. En haute saison (de la troisième semaine de mai à la fête du Travail), le site est ouvert tous les jours et un personnel de 5 membres y accueille les visiteurs et offre le programme d'activités de présentation. Durant les saisons intermédiaires, de 2 à 3 personnes sont affectées aux même tâches. La durée moyenne d'une visite des maisons Cartier est d'environ 30 minutes et de près d'une heure et demie pour les visiteurs ayant choisi une présentation personnalisée. Dans l'ordre, la clientèle individuelle est d'abord attirée vers le site par la consultation de guides et de brochures touristiques, par le bouche à oreille et, finalement, de manière fortuite. Les visiteurs en groupe (scolaires ou culturels) représentent presque la moitié des visiteurs du lieu historique.

De 1985 à 1995, les maisons Cartier ont accueilli annuellement jusqu'à 30 000 visiteurs (dont environ 9 800 en groupe). Depuis, plusieurs facteurs ont entraîné une diminution prononcée de l'achalandage. En effet, l'imposition d'une tarification permanente, la réduction de la période d'ouverture et la multiplication de l'offre muséale et touristique ont fait chuter la moyenne annuelle de visiteurs à un peu moins de 16 000 visites (dont environ 7 100 en groupe). Les maisons Cartier accueillent annuellement environ 9 000 visiteurs originaires de l'extérieur de leur région. L'érosion des clientèles a surtout affecté la fréquentation individuelle. Depuis 2001, enfin, et avec deux mois d'ouverture en moins (en période hivernale), la moyenne semble stabilisée autour de 15 700 visites (dont environ 7 500 en groupe), la clientèle des groupes organisés surpassant même pour la première fois, en 2003 et 2004, celle des visiteurs individuels.

Selon le dernier profil des clientèles disponible (2000), 58 % des visiteurs individuels proviennent de l'extérieur du Québec. De 1995 à 2000, la clientèle américaine a connu une baisse de fréquentation relativement importante passant de 23 % à 16 % des visiteurs en 2000. Le Noël victorien, la plus importante activité spéciale du lieu, a attiré 18 % des visites en 2004. Cette année-là, 92 % des visiteurs ont profité du circuit de visite intérieur.

Dans l'ensemble, la clientèle est heureuse de sa visite au lieu historique : la satisfaction exprimée envers le personnel voisine les 100 % et la visite accompagnée d'un guide est considérée comme très satisfaisante par 92 % des répondants au sondage 2000. De toutes les activités et outils offerts par ce site, seules la visite autonome et les bandes sonores semblent moins appréciées, 28 % des personnes sondées ayant indiqué un niveau de satisfaction de *moyen* à *pas du tout* satisfait pour ces dernières et 15 % ayant fait de même pour la visite libre.

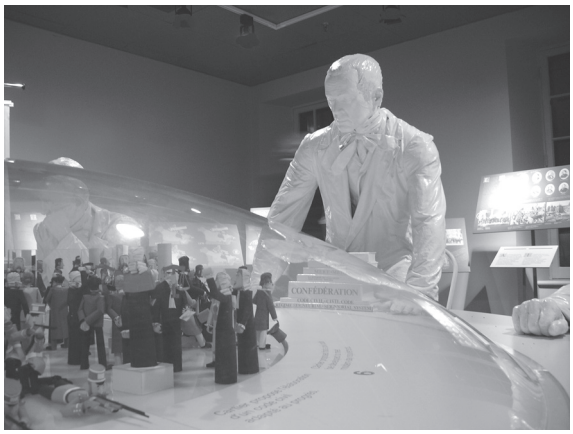


**Les expositions des maisons Cartier évoquent la carrière publique de Cartier et le milieu socio-économique dans lequel sa famille et lui ont évolué.**
Parcs Canada / C.-A. Piché

# 2. L'intégrité commémorative du lieu

L'intégrité commémorative d'un lieu historique national figure parmi les objectifs fondamentaux de Parcs Canada. L'expression « intégrité commémorative » désigne l'état ou le caractère global d'un lieu historique national. On dit qu'un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.[1]

L'énoncé d'intégrité commémorative sert de guide pour la planification et la gestion de ces lieux. L'énoncé précise l'objectif de commémoration du lieu, décrit les ressources culturelles en présence, leur attribue une valeur et identifie les messages rattachés à l'importance historique nationale du lieu qui doivent être communiqués au public. L'énoncé d'intégrité commémorative fixe également des objectifs à atteindre en matière de protection des ressources culturelles et de communication des messages associés à l'importance historique nationale du lieu. En somme, l'énoncé d'intégrité commémorative constitue un cadre de référence qui établit l'état désiré pour le lieu; l'écart constaté entre cet état souhaité et la situation existante permet de définir des mesures de gestion spécifiques pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

## 2.1 Les objectifs de Parcs Canada

À titre d'agence du gouvernement fédéral responsable de préserver et de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du pays, Parcs Canada a notamment pour mandat de :

- **favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;**
- **assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;**
- **encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.** [2]

Parcs Canada doit veiller à l'usage judicieux des lieux historiques nationaux de telle sorte que leur utilisation ne nuise pas à la protection des ressources patrimoniales. De concert avec les groupes et les citoyens intéressés, Parcs Canada doit promouvoir

1. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002.

2. Parcs Canada, « Politique sur les lieux historiques nationaux », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canad*a, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, p. 73.

la compréhension, l'appréciation et la jouissance des valeurs patrimoniales associées aux lieux historiques qui lui sont confiés.

Par ailleurs, afin de concrétiser son mandat, Parcs Canada a adopté une série d'objectifs stratégiques qui orienteront ses activités au cours des cinq à dix prochaines années[3]. Parmi ces objectifs stratégiques, on note les suivants :

- Veiller au maintien de l'intégrité commémorative de ce lieu historique national.
- Sensibiliser la population canadienne et les visiteurs de l'étranger au patrimoine canadien de façon à ce qu'ils comprennent mieux la valeur de l'intégrité commémorative et apprécient davantage le réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada.
- Offrir aux visiteurs des services propres à leur permettre de découvrir et d'apprécier ce lieu historique national tout en s'assurant que les impacts de la fréquentation du lieu seront maintenus à un niveau minimal.
- Améliorer la gestion de Parcs Canada en privilégiant en particulier un mode de gestion axé sur un processus décisionnel efficace et sur les résultats.
- Gérer les ressources humaines d'une manière judicieuse et propre à offrir à la main-d'œuvre de Parcs Canada, hautement qualifiée et représentative de la population canadienne, un milieu de travail stimulant.

**Dans le cadre du mandat éducatif de l'Agence Parcs Canada, la maison Cartier offre des visites spécifiquement destinées aux publics scolaires.**
Parcs Canada / N. Rajotte

3. Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2005.

## 2.2 L'objectif de commémoration

L'objectif de commémoration d'un lieu historique national définit ce qui doit être spécifiquement commémoré en ce lieu. Il est étroitement lié aux particularités qui ont permis à ce lieu d'être reconnu d'importance nationale et qui justifient, en somme, sa raison d'être au sein du réseau des lieux historiques nationaux du Canada.

Les motifs de la désignation des maisons Cartier, figurant dans le procès-verbal de la réunion de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de juin 2005 sont les suivants :

- Ces deux maisons jumelées ont servi de résidence familiale à un illustre homme politique canadien, sir George-Étienne Cartier.
- Ce dernier a été Premier ministre de la Province du Canada d'août 1858 à mai 1862.
- Il fut l'un des principaux artisans de la Confédération.
- Il fut l'un des membres les plus influents du premier cabinet canadien.

**La reconstitution de la salle à manger offre la mise en scène d'un repas donné par lady Cartier.**
Parcs Canada

**La première exposition accueillant les visiteurs évoque sir George-Étienne Cartier et l'effervescence d'une métropole alors en pleine expansion.**
Parcs Canada / J. Beardsell

**Depuis une décennie, l'activité *Un Noël victorien* conclut avec éclat la programmation du lieu historique national. L'exposition thématique intégrée au décor et les présentations théâtrales liées à cette activité évoquent les origines du « temps des fêtes ».**
Parcs Canada / N. Rajotte

## 2.3 Le lieu désigné

L'expression « lieu désigné » s'applique à un lieu reconnu par le ministre de l'Environnement suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ce terme englobe un emplacement, un bâtiment ou un autre endroit d'intérêt ou d'importance nationale, y compris les bâtiments ou les ouvrages qui sont d'intérêt national en raison de leurâge ou de leur architecture. Le lieu désigné est un emplacement géographiquement définissable et délimité. Les renseignements afférents à un lieu désigné donné sont tirés des procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Au lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier, le lieu désigné correspond à la propriété légale de Parcs Canada, qui comprend les deux maisons et leurs arrière-cours.

# 3. Analyse de la situation actuelle

Les principaux enjeux reliés à la mise en valeur du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier découlent de la situation actuelle du lieu en rapport avec les objectifs et les orientations stratégiques de Parcs Canada.

## 3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu

### La protection des ressources culturelles

Depuis les travaux de conservation et de recyclage du début des années 1980, les ressources culturelles des maisons Cartier ont joui des soins nécessaires permettant d'assurer leur protection, en accord avec l'esprit et de la lettre de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs* Canada. Seule exception, l'état des vestiges archéologiques de niveau 2 est toujours inconnu.

**Le défi de Parcs Canada sera de mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour assurer l'inventaire, la conservation, la connaissance et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine culturel des maisons Cartier. Le défi sera également de convaincre les voisins du lieu géré par Parcs Canada de s'engager dans un processus de conservation parallèle pour assurer une gestion responsable des ressources culturelles associées à l'histoire des maisons, mais gérées par un partenaire.**

### La communication des messages

La communication des objets de commémoration se fait par les expositions permanentes du lieu, par un programme d'activités interprétatives commentées ou non commentées, presque toujours à caractère théâtral, et par l'entremise d'activités spéciales de petite, de moyenne ou de grande envergure. Chaque catégorie de visiteurs (groupes scolaires, familles, adultes, personnes âgées) se voit offrir un programme adapté à ses besoins et ses attentes. Les motifs qui justifient l'importance nationale de ce lieu sont expliqués à l'ensemble des visiteurs payants ou ayant accès aux expositions et aux activités d'animation.

**Le défi de Parcs Canada sera de mettre en œuvre, sur ses propriétés, les stratégies nécessaires pour attirer à nouveau un nombre substantiel de visiteurs intéressés par l'histoire du site et les activités de communication qui en font la promotion.**

## 3.2 Les enjeux associés à l'expérience des visiteurs

Les maisons Cartier appartiennent à la communauté comme à tous les Canadiens et Canadiennes. Ces deux édifices sont dotés de services destinés aux visiteurs : jardin, bancs, toilettes, salle multimédia, etc. Outre la tenue d'activités interprétatives autonomes, commentées ou théâtrales, le site accueille quelques programmes spéciaux organisés par Parcs Canada, tels que la célébration de l'Halloween et du Noël victorien.

Enfin, l'arrière-cour est dotée d'arbres, d'arbustes et de bancs invitant au repos la clientèle et les riverains. Compte tenu de notre méconnaissance des ressources culturelles de valeur toujours enfouies sous le jardin, la création de nouveaux services ou activités associés à ce site pourrait nuire au maintien de l'intégrité commémorative de ces vestiges.

La future clientèle de Parcs Canada devrait être plus âgée, plus multiculturelle et plus instruite, et disposer de plus de temps de loisir. Parallèlement, l'Agence souhaite capter l'attention des jeunes et des nouveaux citoyens dans les centres urbains, afin de les amener à apprécier les lieux historiques nationaux du Canada. Dans ce contexte, Parcs Canada et les maisons Cartier devraient connaître une mutation importante de leur clientèle et des attentes et des besoins de celles-ci.

**Le défi de Parcs Canada sera d'offrir une gamme d'activités enrichissant l'expérience culturelle des visiteurs des maisons Cartier, tout en assurant à ces derniers le confort attendu pour une participation à de telles activités.**

## 3.3 Les enjeux de nature socio-économique

Insérées dans le plus grand bassin de population du Québec, les maisons Cartier complètent l'offre récréotouristique du Vieux-Montréal. Ces dernières sont associées à un des produits d'appels touristiques clés de la région : le patrimoine et l'histoire. Les retombées directes et indirectes associées aux activités proposées par les maisons contribuent au mieux-être socio-économique de la région.

La valeur économique associée aux deux maisons est également liée de près aux ententes de commercialisation et de développement muséal négociées avec les organismes du milieu. Afin de maintenir et d'améliorer l'offre de services du lieu, tout en réduisant ses coûts d'exploitation, Parcs Canada souhaite générer de nouveaux revenus et créer de nouvelles alliances stratégiques avec les promoteurs, les groupes d'intérêt et les organismes bénévoles.

Du côté des revenus, les frais demandés pour la visite des deux maisons semblent avoir atteint un niveau qui ne permet plus guère d'augmentation, du moins tant que le programme muséal ne sera pas substantiellement amélioré. Compte tenu de la baisse continue du nombre de visiteurs payants, la croissance des revenus produits par les deux maisons devra passer par de nouvelles activités à définir. En ce qui a trait aux alliances, le travail poursuivi par les partenaires du site a permis à Parcs Canada de stimuler l'intérêt du milieu pour son patrimoine. La promotion de ce modèle de collaboration est devenue indispensable au maintien et au développement des services aux visiteurs. Cette nouvelle approche ne devra cependant nuire d'aucune manière au maintien de l'intégrité commémorative du site.

**Le défi de Parcs Canada sera de générer de nouveaux revenus et de négocier de nouvelles ententes avec un certain nombre de partenaires afin de proposer aux visiteurs des activités et des services de qualité, sans que cette stratégie vienne nuire au maintien de l'intégrité commémorative.**

## 3.4 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers

Si les retombées récréotouristiques générées par le projet de recyclage des deux maisons Cartier ont été presque immédiatement ressenties par la communauté du Vieux-Montréal, l'impact de cette renaissance a mis plus de temps à s'inscrire dans le cadre urbain local. Depuis quelques années, cependant, la municipalité et divers promoteurs privés ont profité des investissements de Parcs Canada lorsque le moment est venu de concrétiser leurs projets de développement immobiliers.

**Montréal, 1834 : premier banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. Le jeune patriote George-Étienne Cartier entonne pour la première fois, *Ô Canada ! Mon pays ! Mes amours !*, un chant créé par lui pour l'occasion.**
*Molson's Brewery*, *Molson's Presents Old Montreal*, Montréal, vers 1936; *First Meeting Place of the St. Jean-Baptiste Society, June 24th*, 1834 / artiste inconnu

Au lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier, les principaux projets associés aux deux maisons concernent :

- la création et le développement du projet résidentiel du *Faubourg Québec*;
- la création et le développement de centaines d'unités de logement en copropriété divise;
- le recyclage de l'ancienne gare Dalhousie.

**Le défi de Parcs Canada sera de rechercher un juste équilibre entre la satisfaction des attentes des visiteurs et des partenaires et la nécessité de renforcer l'image patrimoniale du lieu et d'offrir aux visiteurs des activités culturelles et récréatives de qualité, et un site agréable et fonctionnel. Pour ce faire, Parcs Canada doit participer d'une manière dynamique au travail de concertation régional.**

## 3.5 Les projets d'aménagement associés au premier plan directeur

Le premier plan directeur du site (1985) proposait une gamme d'orientations. Les lignes qui suivent dressent un bilan des projets d'aménagement complétés ou reportés :

- *Les projets d'aménagement* ***complétés***

  Pour protéger les ressources culturelles et naturelles, Parcs Canada prévoyait :

  - la conservation et restauration de l'enveloppe extérieure;
  - la réouverture du passage coché;
  - le prolongement du brisis (partie inférieure d'un versant de toit brisé) sur la surface postérieure de l'immeuble;
  - le recyclage, de façon générale, des espaces intérieurs des maisons Cartier à l'aide de matériaux contemporains permettant de répondre aux normes d'occupation contemporaines;
  - la reconstitution d'époque de certaines pièces de la maison *ouest* par l'intégration des parties d'origine en bon état et par la reconstitution des sections détruites.

  Pour faire connaître l'histoire du lieu, Parcs Canada prévoyait :

  - la création d'une exposition thématique consacrée à la vie et à la carrière de Cartier, évoquées dans le contexte idéologique et socio-économique contemporain (rez-de-chaussée et étage de la maison *est*; salles 104 et 204);

**Les interprètes des maisons Cartier proposent une variété de programmes adaptée à la diversité de la clientèle urbaine.**
Parcs Canada

- la création de deux petites expositions consacrées au cadre et au style de vie bourgeois, de même qu'au patrimoine immobilier de Cartier et aux principaux lieux fréquentés à Montréal par ce dernier (salles 211 et 214);
- la reconstitution du cadre historique de la maison *ouest* : la chambre de madame Cartier (212); le salon de l'étage (213); le hall (214); la salle de bains (215); le vestibule (114); le petit salon (113); la salle à manger (112); l'office (111).

Pour offrir une expérience de visite inoubliable, Parcs Canada prévoyait :

- aménager une aire d'accueil dans l'ancien passage coché;
- aménager un local multifonctionnel;
- aménager des locaux administratifs;
- acquérir le terrain nécessaire à l'arrière des maisons pour l'aménagement d'une arrière-cour paysagée;
- aménager une arrière-cour paysagée.

- *Les projets d'aménagement* ***reportés***

  Pour faire connaître l'histoire du lieu, Parcs Canada prévoyait :

  - reconstituer la cuisine et les locaux de service adjacents au sous-sol de la maison *ouest.*

## 3.6 Les enjeux associés à l'administration et aux opérations

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif du développement durable. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'Agence Parcs Canada est l'une des agences visées par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leurs processus décisionnels. L'Agence Parcs Canada doit maintenant rendre compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations soient gérées de façon à ne compromettre aucune ressource. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son mode de gestion des installations des parcs et des lieux historiques, des collectivités entourant les parcs et des activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement dont certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier.

# 4. Énoncé de vision

La vision esquissée dans les lignes qui suivent reflète l'orientation générale que Parcs Canada et ses partenaires proposent à moyen et à long terme pour les maisons Cartier.

Vers 2020, le lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier :

- commémore la vie et la carrière de celui qui fut, tour à tour, Premier ministre de la Province du Canada (1858-1862), un des principaux artisans de la Confédération et un des membres les plus influents du premier cabinet canadien;
- conserve des ressources culturelles de qualité évoquant les objets de commémoration associés à l'homme politique, à sa vie privée, à sa carrière et à son milieu d'origine;
- encourage à la visite de son centre d'interprétation et de sa maison meublée (les deux étages nobles et le quartier des domestiques) et communique ainsi, à une clientèle locale, régionale et touristique toujours plus importante, les messages sur l'importance historique nationale et les autres valeurs patrimoniales associées aux maisons Cartier;
- fait la promotion d'activités interprétatives guidées, à caractère souvent théâtral, ou non guidées, que ce soit à l'intérieur des deux Maisons, au jardin ou dans le Vieux-Montréal. Le visiteur est également convié à des activités et à des événements spéciaux mis sur pied par le site, souvent en collaboration avec un ou plusieurs partenaires. Ces derniers adhèrent aux objectifs de gestion proposés par Parcs Canada;
- propose une expérience de visite inoubliable, rendue possible par la fréquentation d'un patrimoine d'exception, par la participation aux activités d'un programme interprétatif dynamique, par une interaction permanente avec le milieu d'accueil et les partenaires du site, et par la qualité des activités publiques, des aménagements, des services et du personnel;
- propose une accessibilité et un horaire d'ouverture adaptés aux attentes et aux besoins des nombreux Canadiens et Canadiennes désireux de connaître ou de visiter ce site. Ce dernier met également à la disposition de ceux et celles qui ne peuvent visiter les maisons Cartier un ensemble de publications et d'outils de diffusion électroniques ou informatiques;
- associe la communauté montréalaise et les résidants du Vieux-Montréal à la planification, à la protection, à la mise en valeur et à la diffusion des qualités particulières de ce lieu. Dans ce contexte, les maisons Cartier génèrent de la fierté chez la population de la vieille ville et chez les Canadiennes et Canadiens de toute provenance. Ce site témoigne de la richesse de l'identité canadienne et sa fréquentation favorise une meilleure connaissance de l'histoire nationale;
- forme, avec le lieu historique national Louis-Joseph-Papineau – également situé dans le Vieux-Montréal – un ensemble patrimonial d'intérêt. Les programmes de mise en marché (marketing) de ces deux lieux contribuent à la notoriété et au développement de l'arrondissement du Vieux-Montréal;
- est conservé, entretenu et administré, en respectant les principes du développement durable et avec le soutien des milieux publics, d'affaires et communautaires;
- est reconnu par ses partenaires pour son expertise dans les domaines de la conservation et de la gestion du patrimoine. Ce patrimoine tangible est géré en accord avec la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.

# 5. Orientations et mesures de gestion

Au cours des années qui viennent, Parcs Canada s'efforcera, à partir de son budget ou par le biais d'ententes de partenariat, de réaliser les mesures de gestion qui suivent. Bien qu'il s'agisse d'un plan directeur d'une portée de cinq ans, celui-ci s'inscrit à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de quinze ans. Les mesures qui suivent sont divisées en deux sous-groupes : les mesures en grisé sont celles auxquelles Parcs Canada souhaite accorder la priorité au cours des cinq prochaines années; les mesures sur fond blanc sont celles dont la concrétisation est envisagée à plus long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles.

## 5.1 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles

### *Les considérations*

Les vestiges et les bâtiments significatifs associés aux maisons Cartier constituent un ensemble patrimonial représentatif d'une période marquante de l'histoire canadienne. Le maintien de l'intégrité commémorative du site ne sera assuré que lorsque Parcs Canada aura pris les mesures nécessaires pour assurer l'inventaire et la conservation des collections et des vestiges archéologiques et ethnologiques associés au site.

### *Les orientations proposées*

1 – Dresser un inventaire et une évaluation des vestiges archéologiques du site non répertoriés ou non identifiés.

2 – Réaliser les travaux de réhabilitation des fenêtres des maisons Cartier.

3 – Recréer le quartier des domestiques, prévu au plan directeur de 1985.

4 – Apporter un ensemble de corrections au décor des pièces recréées de la maison *ouest*, afin de rétablir l'intégrité commémorative du lieu.

**Le milieu de vie des Cartier évoque les attentes et les besoins de confort de la bourgeoisie canadienne, comme en témoigne le mobilier de ce salon.**
Parcs Canada

## 5.2 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu

### *Les considérations*

La communication des messages et des valeurs patrimoniales des lieux historiques nationaux constitue l'un des objectifs clés de Parcs Canada. L'interprétation y est utilisée en tant que processus de communication visant à donner aux visiteurs une explication ou encore une signification à des personnages ou des événements du passé, à l'aide d'expériences, d'objets et de média appropriés. Ce programme de communication cible toutes les catégories de visiteurs et diffuse des éléments de message variés.

La répartition des objets de commémoration du site se fait sur tout le lieu désigné. Les objets de commémoration et les ressources culturelles moins susceptibles d'être communiquées au public sont les vestiges archéologiques présumés des arrière-cours.

Le nombre de visiteurs payants accueilli par les maisons a baissé de moitié en une décennie, et ce, malgré la qualité des activités permanentes ou spéciales proposées par Parcs Canada et ses partenaires. La diminution des visiteurs accueillis aux maisons réduit le nombre de personnes susceptibles d'apprécier les motifs invoqués pour justifier l'importance historique nationale du lieu.

Le travail de communication des objets de commémoration du site est assuré par un site Internet, la diffusion de communiqués et de dépliants, un service d'accueil saisonnier, la distribution de matériel promotionnel, l'offre d'activités interprétatives et une participation aux campagnes de promotion.

Le lieu appartient à un réseau de sites et de musées privilégiant – ou qui pourrait privilégier – la mise sur pied de projets et d'activités de communication et de mise en valeur communs. à titre d'exemple, un sous-groupe potentiel pourrait réunir les lieux muséaux montréalais associés aux figures politiques clés de l'histoire nationale.

### *Les orientations proposées*

5 – Atteindre les attentes en matière de rendement indiquées dans le plan d'entreprise de Parcs Canada.[4]

6 – Évaluer la pertinence, l'efficacité, la réception et la diffusion des activités assurant la transmission des objets de commémoration (thèmes historiques) et des messages qui leur sont associés.

7 – Développer un bilan historiographique associé aux objets de commémoration.

8 – Développer un programme de recherche destiné à mieux faire connaître certaines thématiques clés.

9 – Mettre en place le programme de réhabilitation et de rafraîchissement des expositions et des autres activités ou des outils interprétatifs (y compris des activités réalisées en partenariat), en conformité avec l'énoncé d'intégrité commémorative et en tenant compte de sa dernière évaluation, de l'exercice d'évaluation prévu plus haut, du programme de recherche en histoire et de l'inventaire des ressources archéologiques.

10 – Entretenir les plaques et stèles commémoratives de la Commission des lieux et monuments historiques présentes sur le site géré par Parcs Canada, dans le respect de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles.*

## 5.3 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux du Canada associés à la même région et liés par une thématique semblable

### *Les considérations*

La région immédiate des maisons Cartier abrite deux autres lieux historiques administrés et gérés par Parcs Canada (Canal-de-Lachine et Louis-Joseph-Papineau) et une centaine de lieux, d'événements et de

4. Maintenir à 80 % la participation des visiteurs à des activités d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine du lieu; que 80 % des visiteurs soient satisfaits et 50 % très satisfaits; que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux historiques nationaux (*Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010,* 2005).

personnages d'importance historique nationale liés par une thématique directe ou indirecte au lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier.

Les lieux de commémoration concernés sont facilement accessibles à partir des maisons et ils offrent un riche potentiel de valorisation.

Ces ressources sont administrées par des partenaires de tous genres.

### *Les orientations proposées*

11 – Sensibiliser les propriétaires et le public à l'intérêt patrimonial de ces biens mobiliers ou immobiliers et les encourager à assurer la protection et la mise en valeur de ces ressources.

**Portraits en pied de George-Étienne Cartier et de son épouse, Hortense Fabre, par Notman**
Bibliothèque et Archives Canada / Notman

12 – Collaborer avec les propriétaires de ces lieux afin de rendre disponibles les messages d'importance historique nationale et les messages contextuels, et ce, pour chacune des clientèles de ces sites.

## 5.4 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement

### *Les considérations*

Au lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier, le lieu désigné correspond à la propriété légale de Parcs Canada, qui comprend les deux maisons et leurs arrière-cours.

### *Les orientations proposées*

13 – Réaliser une analyse de l'état du lieu au niveau de la gérance environnementale, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation énergétique des bâtiments.

14 – Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du site.

## 5.5 La fréquentation du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier

### *Les considérations*

De 1985 à 1995, les maisons Cartier ont accueilli annuellement jusqu'à 30 000 visiteurs, dont le tiers environ en groupe. Depuis, l'imposition d'une tarification permanente, la réduction de la période d'ouverture et la multiplication de l'offre muséale et touristique ont fait chuter la moyenne annuelle de visiteurs à environ la moitié de ce qu'elle était.

L'érosion des clientèles a surtout affecté la fréquentation individuelle, et plus particulièrement la clientèle américaine.

### *Les orientations proposées*

15 – Dresser un inventaire des origines, des comportements, des besoins et des attentes du public visiteur en matière d'accessibilité, de tarification, de services, d'activités spéciales et de diffusion externe.

16 – Établir une période d'ouverture optimale et une gamme d'activités et de services adéquates en se basant sur l'information obtenue des études sociométriques.

17 – En partenariat avec le milieu, poursuivre et intensifier les activités de mise en marché (marketing) de Parcs Canada.

18 – Produire et mettre sur pied un nouveau programme d'accueil visant à assurer une plus grande fluidité à la circulation des visiteurs dans les maisons Cartier.

## 5.6 La gestion du site et le partenariat

### *Les considérations*

La création d'alliances stratégiques est devenue essentielle à une gestion plus ouverte du réseau des parcs et au financement des activités tenues sur les sites confiés à l'Agence.

La gestion des maisons Cartier est le fait de Parcs Canada, mais nécessite un certain engagement de la part de quelques-uns des partenaires du lieu et la prestation conjointe d'activités et de services. Le réseautage tissé avec la communauté locale et régionale a permis la création d'outils et de services d'interprétation de qualité et l'émergence d'activités ponctuelles, à caractère thématique ou récréotouristique.

La réputation de Parcs Canada sert à rallier les acteurs des secteurs publics, privés et communautaires en vue de créer de nouvelles activités culturelles.

**Maîtres et valets : une cohabitation parfois agréable, souvent difficile**
Parcs Canada / N. Rajotte

### *Les orientations proposées*

19 – Gérer un programme permanent de sensibilisation et de consultation des partenaires et des visiteurs du site (diffusion du plan directeur; conférences; collaboration des médias; accueil des chercheurs, des étudiants et du public).

20 – Assurer la protection et la mise en valeur des maisons Cartier par la création d'un comité permanent de concertation avec le milieu.

21 – Développer un circuit patrimonial et touristique réunissant les maisons Cartier, la maison Papineau et le Vieux-Montréal.[5]

22 – Dans le respect de l'intégrité commémorative du site et de la mission de Parcs Canada, appuyer le développement de nouveaux partenariats devant doter les maisons Cartier de nouvelles activités thématiques permanentes ou temporaires.

23 – Appuyer la Ville de Montréal dans la gestion des ressources culturelles liées aux maisons Cartier et situées à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada.

24 – Mettre sur pied les conditions d'une cohabitation harmonieuse avec la population de sans-abri du quartier.

## 5.7 La génération de revenus

### *Les considérations*

L'Agence Parcs Canada finance une partie de ses activités de conservation et de mise en valeur à même les revenus qu'elle génère. La tarification, élaborée en fonction du principe de « l'utilisateur-payeur », concerne un certain nombre d'activités et de services à recouvrement partiel (les visites commentées), intégral (certaines activités thématiques) ou supérieur (activités et événements spéciaux de grande envergure).

Les scénarios de recettes élaborés à ce jour indiquent que l'augmentation des revenus à venir ne permet qu'un recouvrement partiel des coûts rattachés aux activités et aux services offerts. Qui plus est, ces revenus ne comprennent pas les crédits nécessaires à la mise en valeur du caractère patrimonial du site et à la bonification des infrastructures, des services et des activités.

Depuis une décennie, l'érosion du nombre de visiteurs diminue de manière significative les rentrées de fonds. Compte tenu de la géographie du site, les visiteurs des maisons ne forment pas une clientèle captive. Néanmoins, la création de nouveaux produits, services et activités pourrait contribuer, en améliorant l'expérience de visite des visiteurs du parc, à la génération de nouveaux revenus.

### *Les orientations proposées*

25 – Développer de nouvelles sources de revenus.

5. Quelques exemples de pistes thématiques : le patrimoine architectural associé à Papineau ailleurs dans le Vieux-Montréal; les lieux de séjour et de travail de ce dernier à l'extérieur de la résidence familiale; le développement urbain du temps de Papineau; le quartier militaire; etc.

## Carte 3 : Organisation des espaces intérieurs :
## REZ-DE-JARDIN

## CARTE 4 : ORGANISATION DES ESPACES INTÉRIEURS :
# REZ-DE-CHAUSSÉE

## Carte 5 : Organisation des espaces intérieurs : L'ÉTAGE

# CARTE 6 : ORGANISATION DES ESPACES INTÉRIEURS : COMBLE

## Carte 7 : Organisation de la cour intérieur :
## JARDIN

## Carte 8 : Organisation de la cour intérieur : COUR ARRIÈRE

# 6. Conclusion

Le plan directeur du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier fournit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la commémoration du lieu. Si certaines mesures ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'autres mesures sont également préconisées pour enrichir l'expérience de visite, offrir de meilleurs services aux visiteurs, accroître la fréquentation et la notoriété du lieu et réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

Le présent plan directeur des maisons Cartier se veut une mise à jour du plan directeur de 1985. Il constitue un guide stratégique pour les quinze prochaines années (avec révision à tous les cinq ans). Un budget et des plans de travail annuels encadreront la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée. Le directeur de l'Unité de gestion de l'Ouest du Québec de Parcs Canada sera responsable de la mise en œuvre du plan.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, des programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si, à court terme, l'Unité de gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, elle devrait réaliser les principaux défis lorsque les circonstances le permettront.

Ce plan directeur a été porté à l'attention des représentants du milieu directement concernés par la protection et la mise en valeur des maisons Cartier. Ces personnes ont eu l'occasion d'en prendre connaissance et de communiquer leurs points de vue dans le cadre du processus de planification.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur seront communiqués à la population par l'entremise du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées* publié par l'Agence Parcs Canada et par d'autres mécanismes qui seront mis en place par l'unité de gestion de l'Ouest du Québec. Ce plan directeur sera révisé périodiquement et, dans le cadre de cet exercice, la population sera consultée sur les changements importants. Cette consultation prendra notamment le canal d'un comité de concertation permanent.

**Le marché Bonsecours**
Parcs Canada / C.-A. Piché

# 7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier

Le plan directeur du lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait comme objectif d'examiner les effets des activités et des mesures de gestion proposées sur l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.* Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)* et la *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'étude d'impact (1998).*

Une première vérification permet d'affirmer que le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et du Gouvernement du Canada.

La portée de l'évaluation nous indique ce qui est inclus et ne l'est pas dans l'évaluation environnementale. Ceci définit par le fait même ses limites. Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation sont celles du lieu désigné et du lieu administré. La sélection des limites temporelles s'étend sur le même horizon temporel que la vision du plan directeur de ce lieu historique, soit quinze ans.

## Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des sources de stress en relation avec les ressources culturelles et biophysiques permet de déterminer les effets sur les ressources patrimoniales. L'analyse démontre que la majorité des sources de stress potentielles sont sans impact pour les ressources culturelles et naturelles. Quelques-unes ont un impact faible.

Dans certains cas, l'exploitation du lieu historique pourrait menacer les ressources patrimoniales. Pour leur part, certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Dans le présent cas, ces mesures de gestion sont liées à la protection des ressources culturelles du lieu historique ou à sa mise en valeur. Les mesures d'atténuation proposées permettent de réduire certains effets négatifs par rapport à l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques.

Globalement, les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'intégrité commémorative des maisons Cartier.

## Évaluation des effets cumulatifs potentiels

L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe que les effets combinés des impacts des différents projets et activités puissent donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement par ces projets et activités.

La vérification des effets résiduels du plan directeur permet de noter que peu d'impact résiduel devrait persister à la suite à la mise en application des mesures et des stratégies d'atténuation.

**Exposition saisonnière consacrée au Noël victorien**
Parcs Canada / C.-A. Piché

Pour ce qui est des conséquences globales de ce document en ce qui a trait aux effets cumulatifs, ils sont liés à la croissance de la fréquentation et l'utilisation qui est faite du lieu.

## Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs

Tout comme pour le plan directeur, l'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Ces stratégies d'atténuation consistent plus particulièrement à :

- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour le lieu désigné et le lieu administré, selon la stratégie de Parcs Canada quant à la protection de l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles.
- Établir les stratégies d'atténuation pour minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale.
- Mettre en place une stratégie pour la gestion environnementale qui tient systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental quant aux programmes et aux opérations du lieu historique. Ce dernier adopte des pratiques environnementales saines et met en place un système de gestion de l'environnement qui lui permet de travailler continuellement à améliorer son rendement environnemental.

## Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le plan directeur est acceptable, sur le plan environnemental. Cet exercice a permis de prendre note que plan directeur des maisons Cartier permet une amélioration de l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et naturelles.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Ces effets potentiels des opérations du lieu historique pourraient être contrÙlés par une vérification environnementale des opérations.

# Bibliographie


Arkéos, *Travaux archéologiques, secteur George-Étienne-Cartier, canal de Lachine*, Montréal, Société d'expertise en recherches anthropologiques (Arkéos inc.), 1999, 23 p.

Bélanger, Diane, *Le Noël victorien de la maison George-Étienne Cartier*, Québec, Parcs Canada, 1999, 63 p.

Boyd, John, *Sir George-Etienne Cartier, Bart, his life and times : a political history of Canada from 1814 until 1873*, Toronto, Macmillan Company of Canada, 1914, xxi, 439 p.

Collins, Anne-Marie, Claude-Armand Piché, Guy Marchand, *Parc historique national Sir George-Étienne Cartier : plan de services*, Québec, Parcs Canada, 1984, 2 v.

Design & Communication inc., *Parc historique national Sir George-Etienne Cartier : extrait du cahier de réalisation préliminaire*, Montréal, Parcs Canada, 1984, 1 v. (non paginé).

Design & communication inc., *Parc historique national Sir George-Etienne Cartier : programme de réalisation*, Montréal, Parcs Canada, 1983, 73 p.

Desjardins Marketing, *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing. 1997-2000. Lieux historiques nationaux du District de Montréal. Annexes*, Québec, Parcs Canada, mars 1997.

Drouin, Pierre, *Intervention archéologique au parc historique national de la maison George-Étienne Cartier, à Montréal*, Ottawa, Environnement Canada, Parcs Canada, 1987, 27 p.

Drouin, Pierre, *La maison George-Étienne Cartier à Montréal : surveillance archéologique, 1983-1984*, Québec, Parcs Canada, 1984.

Éconosult, *Étude de la clientèle potentielle, Parc historique national de la Baie d'Hudson et Sir George-Étienne-Cartier. Rapport final*, Québec, Parcs Canada, 1982, pagination multiple.

Fortier, Yvan, *Un repas d'apparat chez George-Étienne Cartier : la table et l'étiquette à Montréal vers 1865*, Québec, Parcs Canada, 1983, 258 p.

Giguère, Guy, et Solange Dion, *Étude sur les visiteurs et leurs besoins – Parc historique national Sir-George-Étienne-Cartier. Rapport de recherche,* Québec, Politiques et recherche, Parcs Canada, mars 1989.

Giguère, Guy, *Évaluation des moyens d'interprétation de la salle 204 de la maison George-Étienne-Cartier*, décembre, Québec, Parcs Canada, 1985, 27 p.

Giroux, Luc, *Sir George-Étienne Cartier et son époque : cahier éducatif*, Montréal, L'Association coopérante les Mil Lieux, vers 1986, 23 p. : ill. ; 28 cm. + [23] feuillets.

Groupe-Conseil S. M. inc., *Maison Sir George-Étienne Cartier : modifications au concept de restauration et de mise en valeur. Jodoin, Lamarre, Pratte & Associes*, Québec, Parcs Canada, 1982.

Historic Sites and Monuments Board of Canada, « Sir George Etienne Cartier House, Montreal, Québec », Ottawa, 1962, 3 p.

Lacombe, Marthe, *La maison George-Étienne Cartier, rue Notre-Dame à Montréal*, Ottawa, Direction des Lieux et des Parcs Historiques Nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, 1977, 257 p.

Lamarre, Rachel, *George-Étienne Cartier*, Montréal, Lidec, c1992, 57 p.

Larouche, Marie-Claude, *Étude au lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier : vers un modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques : le cas du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier : étude réalisée en 1996*, Montréal, Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), Université du Québec à Montréal, 1998, 147 p.

Leith, Marie-Andrée, et Marie-Claude Gendron, *Étude sur les clientèles actuelles individuelles. Rapport final*, Québec, Parcs Canada, Marketing et Affaires du programme, mars 1996.

Léonidoff, Georges-Pierre, *Parc historique national Sir George-Étienne Cartier : concept-plan d'ameublement historique*, Québec, Services au public, 1983.

Marchand, Guy, *Revue de fonctions 1985-1986, Services au public : P.H.N. Louis-S. St-Laurent, P.H.N. Le Commerce de la fourrure à Lachine, P.H.N. Sir George-Etienne Cartier*, Québec, Service canadien des parcs, 1985.

Marketing et Affaires du Programme. (Alain Rainville), *Les lieux historiques nationaux du district de Montréal et le marché européen, Rapport de stage de maîtrise, Sophie Hering et Anne Jodoin, Patrimoine canadien*, Parcs Canada, septembre à décembre1995.

Martel, Renée, *Lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier : programme de collection*, Québec, ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, Région du Québec, 1995, 16 p.

Parcs Canada, *Certains indicateurs de rendement des services d'accueil et d'interprétation. Année financière 1986-87. Région du Québec*, Québec, Parcs Canada, 1987.

Parcs Canada, *Compte rendu du programme de consultation du public : les résidences de Sir George-Étienne Cartier, parc historique national / Report on the public consultation program : the Residences of Sir George-Etienne Cartier National Historic Park*, Ottawa, Parcs Canada, 1983, 51 p.

Parcs Canada, *Engager les Canadiens. Stratégie de communications extérieures de Parcs Canada*, Gatineau, Parcs Canada, septembre 2001, 26 p., bilingue.

Parcs Canada, *Énoncé d'intégrité commémorative, lieu historique national Sir-George-Étienne-Cartier, Québec*, Parcs Canada, 2004.

Parcs Canada, *Étude sur la satisfaction des visiteurs, été/automne 2000, LHN Sir-George-Étienne-Cartier, Marketing et Affaires du programme*, Québec, Parcs Canada, octobre 2001.

Parcs Canada, *Fréquentation hors et dans les groupes organisés et certains indicateurs de production de services d'accueil et d'interprétation (Volume 1 et Sommaire). Année financière 1992-1993*, Québec, Parcs Canada, 1993, vol. 1.

Parcs Canada, *Lieu historique national Sir-George-Étienne-Cartier. Thèmes et objectifs*, Québec, Parcs Canada, mai 1989.

Parcs Canada, *Lieu historique national Sir George-Etienne Cartier, Montréal, Québec : Lignes directrices de gestion*, Québec, 12 p.

Parcs Canada*, Maison de Sir George-Étienne Cartier, lieu historique national : concept d'interprétation*, Parcs Canada, Région du Québec. Service d'interprétation et d'accueil, Québec, 29 feuillets.

Parcs Canada, *Nombre de visiteurs hors et dans les groupes organisés et certains indicateurs de production de services d'accueil et d'interprétation. Année financière 1983-1984*, Québec, Parcs Canada, 1984.

Parcs Canada, *Nombre de visiteurs hors et dans les groupes organisés et certains indicateurs de production de services d'accueil et d'interprétation. Saison estivale 1984*, Québec, Parcs Canada, 1984.

Parcs Canada, *Parc historique national Sir George-Étienne Cartier : Concept de mise en valeur / Sir George-Etienne Cartier National Historic Park : Development concept*, Ottawa, Parcs Canada, 1982, 21 p.

Parcs Canada, *Parc historique national sir George-Étienne Cartier : plan de gestion / Sir George-Étienne Cartier national historic park : management plan*, Ottawa, Parcs Canada, 1985, 38 p.

Parcs Canada, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2001*, Gatineau, Parcs Canada, (http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/etat-state-2001).

Parcs Canada, *Rapport statistique* (1985 à 2004). *Parcs Canada au Québec. Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada*, Québec, Parcs Canada, 1985 à 2004.

Parcs Canada, *Les résidences de Sir George-Étienne Cartier, Parc historique national : plan directeur*, 1983, 34 p.

Parcs Canada, *Sommaire décisionnel. Lieu historique national S.-G.-Étienne-Cartier, 29 janvier 1991*, Chambly, Parcs Canada, unité de gestion de Montréal, 1991, 45 p.

Parcs Canada, *Thèmes et objectifs : lieu historique national Sir George Étienne Cartier*, Québec, Parcs Canada, Région du Québec, Section planification, 1979, 10 p.

Parcs Canada, *Validation du modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques. L.H.N. de Sir-George-Étienne-Cartier (rapport diagnostic)* GREM, janvier 1996.

Poulin, Jean-Luc, *Maison Sir George-Etienne Cartier, rue Notre-Dame, Montréal : rapport de curetage*, Laval, Parcs Canada, 1977, 2 v.

Poulin, Jean-Luc, *Maison de Sir George-Étienne Cartier, rue Notre-Dame, Montréal : avant projet de restauration : révision*, Québec, Ministère des Affaires indiennes et du nord, 1981.

Quinn, Majella, *George-Étienne Cartier, 1814-1873*, Québec, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, 1982, 246 p.

Rainville, Alain, *Lieu historique national du Canada Sir-George-Étienne-Cartier; étude sur la satisfaction des visiteurs, été/automne 2000*, Québec, Parcs Canada, Service du marketing et des affaires du programme, 2001, 19 p.

Richer, Louis, *Sir George-Étienne Cartier*, Ottawa, Parcs Nationaux et Lieux historiques, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, 1976, 242 p.

Service canadien des parcs, *Récit historique George-Étienne Cartier,* Québec, Service canadien des Parcs, 11 p.

Sweeny, Alastair, *George-Etienne Cartier : a Biography*, Toronto : McClelland and Stewart, c1976, 352 p.

Young, Brian J., *George-Étienne Cartier, bourgeois montréalais*, Montreal, Boréal Express, 1982, 241 p.

## Sites Internet

Parcs Canada, *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Gatineau, Parcs Canada (http://www.pc.gc.ca/rech-srch/rslts_F.asp)

Parcs Canada, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2001*, Gatineau, Parcs Canada, (http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/etat-state-2001)

© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le Directeur général
de Parcs Canada, 2006
Nº de cat. : R64-105/54-2007F
ISBN : 0-662 -72773-8
This publication is also available in English